



Hand in Hand ist
HanseMerkur

Protection
pour votre
prochain voyage

Aperçu des produits City Railtour

SIQT | Swiss Institute for
Quality Tests Ltd. liab. Co. 



siqt.ch

Quality test: tariffs, service,
transparency & comfort

1ST PLACE
OVERALL RATING

Travel insurers

Test 02/2025
13 providers, siqt.ch/5249

Assurances pour un voyage

City Railtour



Couverture étendue pour un seul voyage d'une durée individuelle.

Que ce soit planifié longtemps à l'avance ou à la dernière minute: Assurez votre voyage dans son intégralité

Vous prévoyez un voyage à la montagne, à la mer ou vous visitez une ville historique pour une durée définie individuellement et vous souhaitez assurer votre excursion de manière complète ? Avec l'assurance voyage City Railtour, votre voyage est parfaitement couvert.

Points forts

- Validité à l'échelle internationale
- Protection de voyage individuelle jusqu'à 62 jours
- Pour les vacances et les voyages d'affaires en Suisse et à l'étranger
- Large éventail de personnes à risque assurées
- Option Family and Friends: Six personnes seules ou deux familles qui réservent ensemble profitent de la couverture d'assurance

	City Railtour	
Durée d'assurance	Jusqu'à 62 jours	
Champ d'application	Dans le monde entier	
Prix du voyage jusqu'à max.	Prime	Code produit
CHF 800	CHF 39	612880
CHF 1500	CHF 59	612881
CHF 2500	CHF 79	612882

Modules d'assurance

Assurance annulation	✓
Assurance interruption du voyage	✓
Assistance aux personnes	✓
Assurance bagages	✗
Assurance frais médicaux	✓
Garantie du meilleur prix	✓

Autres contenus de l'assurance

Inaptitude sportive	✓
Avance des frais en cas d'hospitalisation	CHF 5000
Frais de recherche et de sauvetage	CHF 10 000
Prestations complémentaires en cas de grossesse	✓

Assurés et personnes assurables: Personnes résidant en Suisse ou au Liechtenstein

Assurance complémentaire

Road Trip



Les aventures en Suisse et au Liechtenstein sont également couvertes par l'assurance.

Traverser l'Europe avec son propre véhicule ou en le louant

Vous planifiez votre aventure railtour avec votre propre véhicule ou vous avez besoin d'un véhicule de location sur votre lieu de vacances ? L'assurance complémentaire Road Trip offre la couverture idéale avec garantie de franchise.

Points forts

- Pour partir à l'aventure à bord de son propre véhicule ou d'un véhicule loué
- Couverture d'assurance mondiale pour les voitures de location
- Couverture assistance routière dans toute l'Europe
- Couverture d'assurance également en Suisse et au Liechtenstein
- Véhicules assurés: entre autres les camping-cars, les véhicules aménagés ou encore les motos
- Durée du voyage jusqu'à 31 jours maximum dans la couverture d'assurance
- Prise en charge de la franchise jusqu'à CHF 10 000

	Road Trip
Prime	CHF 94
Code produit	612883
Durée d'assurance	31 jours

Contenus de l'assurance – Voiture de location

Champ d'application	Dans le monde entier
Prise en charge de la franchise en cas de dommages casco et vol	CHF 10 000
Prise en charge de la franchise en cas de dommages aux pneus	CHF 1000

Contenus de l'assurance – Véhicule personnel (assurance voyage auto)

Champ d'application	Europe
Dépannage	✓
Frais de remorquage	✓
Frais d'immobilisation	✓
Récupération de véhicule	✓

Définition du champ d'application Europe: Regardez sous «Définitions des mots-clés de A à Z»

Définitions des mots-clés de A à Z

A

Avance des frais en cas d'hospitalisation

En cas d'hospitalisation d'une personne assurée à l'étranger, HanseMerkur International verse une avance de frais remboursable. L'avance doit être remboursée dans les 30 jours suivant le retour au domicile.

C

Conditions d'assurance

Vous trouverez les prestations et événements assurés sous les chiffres mentionnés des Conditions générales d'assurance (CGA) sous www.hansemerkur.ch/fr/centre-de-telechargement

Contact de railtour suisse sa

railtour suisse sa, Chemin d. Coquelicots 16, CH-1214 Vernier/GE
Téléphone +41 58 455 45 55 ou par E-mail an.reservation@railtour.ch
Lundi-vendredi, 9h-12h und 13h-17h

D

Début et durée de la couverture d'assurance

La couverture de l'assurance annulation, de la garantie du meilleur prix et de la protection loisirs prend effet dès l'envoi de la police d'assurance. Pour toutes les autres assurances, la couverture d'assurance prend également effet à l'envoi de la police d'assurance, mais au plus tôt au début du voyage assuré et, en ce qui concerne l'assurance des frais de guérison, seulement au moment du passage de la frontière à l'étranger.

Déclarations de sinistre:

Les formulaires de sinistre sont disponibles en ligne sur www.hansemerkur.ch/fr/sinistre

Des formulaires de sinistre préétablis sont disponibles pour nos assurances et nos secteurs de sinistres.

E

Étranger

Sont considérés comme étrangers tous les pays à l'exception des territoires nationaux de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein ainsi que les pays dans lesquels la personne assurée a un domicile permanent.

Europe

Le champ d'application «Europe» comprend tous les Etats appartenant au continent européen ainsi que les îles de la Méditerranée et des Canaries, les Açores, Madère, le Spitzberg ainsi que les Etats extra-européens riverains de la Méditerranée. La frontière orientale au nord de la Turquie est formée par la chaîne de montagnes de l'Oural ainsi que par les États d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Géorgie, lesquels font également partie de la zone de couverture de l'Europe.

F

Famille

Sont considérés comme une famille un à deux adultes ainsi que, le cas échéant, les enfants jusqu'à l'âge de 26 ans, indépendamment du lien de parenté ou du lieu de résidence, pour un total de sept personnes maximum. Au moins deux personnes doivent être assurées par tarif familial.

Fin de la couverture d'assurance

Pour l'assurance annulation et la garantie du meilleur prix, la couverture d'assurance prend fin à la fin de chaque voyage assuré. Pour la couverture loisirs, au début de l'événement de loisirs assuré ou à la survenance du cas d'assurance.

Pour les autres assurances, elle prend fin avec la durée éventuellement convenue, mais au plus tard à la fin du voyage assuré.

I

Interruption de voyage

Un voyage est considéré comme interrompu lorsque le séjour prévu est interrompu prématurément pour rentrer chez soi (par exemple en cas de maladie). Les frais qui en découlent (par exemple pour le changement de réservation du vol) peuvent être couverts par une assurance interruption de voyage.

O

Option Family and Friends

Si jusqu'à six personnes (c'est-à-dire six tarifs individuels) ou jusqu'à deux familles (c'est-à-dire deux tarifs familiaux) ont réservé ensemble, toutes les personnes ou les deux familles peuvent annuler ou interrompre ensemble le voyage. La condition est que tous soient assurés auprès de HanseMerkur International.

P

Personnes à risque

Les personnes à risque sont les membres suivants de la famille de la personne assurée:

- Conjoint(e), partenaire enregistré(e) ou concubin(e)
- Enfants, enfants adoptés, beaux-enfants, enfants recueillis, petits-enfants
- Parents, parents adoptifs, beaux-parents, familles d'accueil et grands-parents
- Frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, tantes, oncles, nièces et neveux

Les autres personnes à risque possibles sont:

- les personnes assurées, au maximum deux familles ou six personnes individuelles, qui ont réservé et assuré un voyage ensemble
- les personnes en charge de la garde
- les personnes en charge de la garde d'enfants mineurs ou de membres de la famille nécessitant des soins et ne voyageant pas avec eux
- les accompagnateurs pour les voyages en groupe, si cela a été convenu séparément

Prix du voyage

Nous avons besoin du prix du voyage pour calculer la prime. Veuillez additionner tous les frais encourus dans le cadre du voyage de vos clients, par exemple les frais d'hôtel, de vol, de location de voiture.

R

Rapatriement

Le rapatriement de personnes malades ou blessées de l'étranger. Est couvert de manière illimitée par la composante d'assurance Assistance aux personnes.

S

Service d'appel d'urgence

En cas d'urgence lors d'un voyage, notre service d'appel d'urgence 24h/24 aide vos clients. À tout moment, dans le monde entier, même les dimanches et les jours fériés. Notre service d'urgence en voyage est disponible 24 heures sur 24: +41 43 550 21 21

V

Voyage

Par voyage, on entend un séjour de plus d'une journée en dehors du lieu de résidence habituel ou un séjour de plus courte durée en un lieu distant d'au moins 25 km du domicile civil, à l'exclusion des trajets professionnels.



Les conditions générales d'assurance (CGA) de HanseMerkur International s'appliquent. Les énumérations ne sont pas exhaustives.

HanseMerkur International AG

Drescheweg 1
9490 Vaduz
Liechtenstein

Téléphone +41 43 550 21 25
service@hansemerkur.ch
www.hansemerkur.ch